

Département Expertise Comptable

**2012**

# ***Expertise comptable : Le DSCG***

*Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion*

**ipesup**

**01 44 32 12 00**

**[www.ipesup.fr](http://www.ipesup.fr)**

*Institut privé de préparation aux études supérieures*

*18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris*

*Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30*

# Sommaire

- |   |   |
|---|---|
| 1. Introduction et résultats              | 3 |
| 2. La préparation annuelle                | 4 |
| 3. La préparation d'été                   | 5 |
| 4. Formation professionnelle              | 6 |
| 5. L'équipe pédagogique                   | 6 |
| 6. Organisation pratique des préparations | 7 |
| 7. Conditions générales d'inscription     | 8 |

*Cette brochure n'est pas un document contractuel.  
La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques,  
ou des contextes économique et juridique.*

**ipesup**



**prépasup**

**ipesup** est divisé en cinq départements principaux :

## **Haut Enseignement Commercial**

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML  
Admissions parallèles - Mastères  
TAGE-MAGE™

## **Sciences Politiques (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles)**

Instituts d'Études Politiques  
de Paris et de Province  
Écoles de journalisme - CELSA

## **Préparations scientifiques**

Math Sup - Math Spé

## **Concours professionnels**

Expertise comptable DSCG  
Avocat EFB-CRFP  
Administration ENA, IRA

## **Filières littéraires**

ENS, BEL, Écoles de commerce

**prépasup** créé avec les mêmes ambitions, est lui divisé en trois départements :

## **Haut Enseignement Commercial**

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

## **Sciences Politiques**

Instituts d'Études Politiques  
de Paris et Province

## **Baccalauréat**

Terminales et Premières  
Écoles de commerce après le bac  
Écoles d'ingénieurs après le bac

16, RUE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME 75004 PARIS  
**01 44 32 12 00**

38, RUE DES BLANCS MANTEAUX 75004 PARIS  
**01 42 77 27 26**

# 1 ► Introduction et résultats

Créé en 1974 par Gérard LARGUIER et Patrick NOËL (anciens élèves de l'École Normale Supérieure, Ulm), l'IPESUP est un établissement privé d'enseignement supérieur dont la vocation est de proposer **les meilleures préparations aux concours les plus sélectifs de l'enseignement supérieur.**

L'IPESUP obtient depuis une trentaine d'années les meilleurs résultats nationaux à HEC-ESSEC-ESCP Europe et à Sciences Po tant pour l'admission en première année (sur classe préparatoire) que pour l'accès direct en deuxième année/deuxième cycle (sur Licence).

Le département *Expertise comptable* a, dès sa création en 1997, inscrit ses résultats dans la même lignée tant pour le **DECF** que pour le **DESCF** (appellations utilisées jusqu'en 2007).

<b>Résultats DECF</b>			
	<b>Nombre moyen d'UV préparées par étudiant</b>	<b>Nombre moyen de succès par étudiant</b>	<b>Taux de succès</b>
<b>2004</b>	1,58	1,08	<b>68,4 %</b>
<b>2005</b>	1,30	0,90	<b>69,2 %</b>
<b>2006</b>	1,55	1,00	<b>64,5 %</b>
<b>2007</b>	1,77	1,22	<b>68,9 %</b>

<b>Résultats DESCF</b>			
	<b>Nombre moyen d'UV préparées par étudiant</b>	<b>Nombre moyen de succès par étudiant</b>	<b>Taux de succès</b>
<b>2004</b>	2,08	1,33	<b>63,9 %</b>
<b>2005</b>	2,17	1,29	<b>59,4 %</b>
<b>2006</b>	2,05	1,39	<b>67,8 %</b>
<b>2007</b>	2,09	1,39	<b>66,5 %</b>

Fort de cette expérience, l'IPESUP a créé, depuis l'été 2008, une préparation à l'examen menant à l'expertise comptable : le DSCG, Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion.

<b>Résultats DSCG</b>			
	<b>Nombre moyen d'UV préparées par étudiant</b>	<b>Nombre moyen de succès par étudiant</b>	<b>Taux de succès</b>
<b>2008</b>	2,25	1,25	<b>55,5 %</b>
<b>2009</b>	1,92	1,21	<b>63,0 %</b>
<b>2010</b>	1,56	0,98	<b>62,8 %</b>

(Nota : les résultats 2011 ne sont pas encore connus à la date d'impression de cette brochure).

La préparation IPESUP au DSCG se déroule selon deux formules au choix : une **préparation annuelle** et une **préparation intensive d'été**.

## 2 ► **La préparation annuelle au DSCG**

---

Cette préparation s'adresse à tous les étudiants détenteurs du DCG ou en ayant obtenu la dispense (Écoles de management délivrant le grade de Master par exemple) et souhaitant valider le DSCG pour s'engager dans la voie de l'expertise comptable.

Cette formule est tout particulièrement adaptée aux candidats qui travaillent déjà en cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

### ► **Formule proposée et UE préparées** ▽

Pour l'UE 1, il s'agit d'un stage correspondant à 48 heures de cours ainsi que d'une épreuve sur table. Pour l'UE 4, 40 heures de cours et une épreuve sur table.

Quelques semaines avant le début des cours le découpage des séances est envoyé aux étudiants inscrits et un ouvrage particulièrement adapté est conseillé. Cela permet aux étudiants de préparer efficacement chacune des séances de cours.

**Les cours se déroulent le samedi** à compter du 31 mars 2012. 40 heures de cours et l'épreuve sur table pour l'UE 1 et 32 heures de cours et l'épreuve sur table pour l'UE 4 sont programmés jusqu'au 7 juillet 2012.

Les 8 dernières heures sont dispensées durant le mois de septembre pour assurer les dernières mises au point avant les épreuves. Les cours de septembre se déroulent également le samedi.

#### ● **UE du DSCG préparées dans la formule annuelle :**

- **UE 1** Gestion juridique, fiscale et sociale
- **UE 4** Comptabilité et audit

L'emploi du temps détaillé qui est remis quelques semaines avant le début du stage rend compatible le suivi de l'UE 1 et de l'UE 4.

*Rappel : les étudiants doivent s'inscrire par eux-mêmes au DSCG.*

# 3 ► **La préparation d'été au DSCG**

Cette préparation s'adresse à tous les étudiants détenteurs du DCG ou en ayant obtenu la dispense (Écoles de management délivrant le grade de Master par exemple) et souhaitant valider le DSCG pour s'engager dans la voie de l'expertise comptable. Cette formule est tout particulièrement adaptée aux candidats récemment diplômés et qui cherchent à conclure leur cursus par un succès au DSCG dès le mois d'octobre suivant.

## ► **Formule proposée et UE préparées** ▽

Pour chacune des UE – à l'exception de l'UE 1 –, il s'agit d'un stage intensif correspondant à 40 heures de cours ainsi que d'une épreuve sur table. Pour l'UE 1, le stage correspond à 48 heures de cours et une épreuve sur table.

Quelques semaines avant le début des cours le découpage des séances est envoyé aux étudiants inscrits et un ouvrage particulièrement adapté est conseillé. Cela permet aux étudiants de préparer efficacement chacune des séances de cours.

Durant les deux mois d'été et selon le calendrier présenté ci-dessous, 32 heures de cours (40 pour l'UE 1) sont dispensées ainsi que la programmation de l'épreuve sur table. Les cours se déroulent en semaine.

Cette période est suivie d'une reprise sur deux demi-journées de 4 heures durant le mois de septembre pour assurer les dernières mises au point avant les épreuves. Les cours de septembre se déroulent le samedi.

**UE du DSCG préparées dans la formule d'été :**

- ➔ **UE 1** Gestion juridique, fiscale et sociale
- ➔ **UE 2** Finance
- ➔ **UE 3** Management et contrôle de gestion
- ➔ **UE 4** Comptabilité et audit

## ► **Calendrier 2012 par UE proposées** ▽

Semaine des...	9-13 juillet	16-20 juillet	23-27 juillet	30 juil. 3 août	6-10 août	samedis de septembre
<b>UE 1</b>				40h de cours + 1 DST		8h de cours
<b>UE 2</b>		32h de cours + 1 DST				8h de cours
<b>UE 3</b>	32h de cours + 1 DST					8h de cours
<b>UE 4</b>			32h de cours + 1 DST			8h de cours

L'emploi du temps détaillé qui est remis quelques semaines avant le début du stage rend compatible le suivi de n'importe quelle combinaison d'UE.

*Rappel : les étudiants doivent s'inscrire par eux-mêmes au DSCG.*

## 4 ► **Formation professionnelle**

---

Pour les candidats salariés d'une entreprise ou d'un cabinet d'experts-comptables, il est possible, avec l'accord de leur employeur, d'inscrire l'une ou l'autre de ces formations dans le cadre de la formation professionnelle. Cela a plusieurs implications :

- Passation d'une convention de formation entre notre organisme et l'entreprise.
- La formation professionnelle étant soumise au taux de TVA de 19,6% (alors que la formation initiale est au taux 0), cela augmente nos tarifs de 19,6% de TVA (récupérables par l'entreprise).
- Établissement d'une facture par notre organisme.
- Pour faciliter la procédure, contacter notre secrétariat.

Dans tous les cas, le règlement de la formation par l'étudiant ou par l'entreprise doit intervenir à l'inscription, avant le début de la formation. Rappel : conditions d'inscription et d'annulation en page 8 et au dos de la fiche d'inscription. Pour les inscriptions d'étudiants, possibilité de règlement échelonné, se reporter à l'organisation pratique des préparations, page 7.

## 5 ► **L'équipe pédagogique**

---

L'équipe pédagogique est placée sous la direction de **Michel Anquetil** (diplômé ESC, DECF, professeur de gestion, comptabilité et finance). Ce sera votre interlocuteur pour tout problème personnel.

La force vive de cette préparation est constituée de quatre enseignants à la fois chevronnés dans la préparation du DSCG et très proches des étudiants :

- **Droit des sociétés (UE1) : Stephen Almaseanu.** ENM, DEA de Droit des Affaires de Paris II, diplômé de l'ESSEC.
- **Droit fiscal (UE1) : Serge Zelensky.** Expert comptable, Licencié ès Sciences économiques, professeur de droit fiscal, droit des sociétés et de comptabilité.

● **Comptabilité, audit et finance (UE 2 et UE 4) : Georges Legros.** Expert comptable, professeur de finance ; auteur de "Stratégie financière des groupes" aux éditions Ellipses, auteur de cours pour le CNAM/INTEC.

● **Management et contrôle de gestion (UE 3) : Gilles Borremans.** Expert comptable, Commissaire aux comptes, Professeur de contrôle de gestion à l'INTEC. Membre de jury de l'expertise comptable.

## 6 ► **Organisation pratique des préparations**

### **Préparation annuelle : organisation pratique**

● **Cours et tarifs :** cours programmés le samedi entre le 31 mars et le 7 juillet, puis sur le mois de septembre

- |  |              |
|--|--------------|
| • <b>UE 1 :</b> 48 heures de cours + 4 heures d'examen | <b>920 €</b> |
| • <b>UE 4 :</b> 40 heures de cours + 4 heures d'examen | <b>780 €</b> |

### **Préparation d'été : organisation pratique**

● **Cours et tarifs :** cours programmés de juillet à septembre (en semaine pour juillet/août ; le samedi en septembre).

- |  |              |
|--|--------------|
| • <b>UE 1 :</b> 48 heures de cours + 4 heures d'examen | <b>920 €</b> |
| • <b>UE 2 :</b> 40 heures de cours + 3 heures d'examen | <b>762 €</b> |
| • <b>UE 3 :</b> 40 heures de cours + 4 heures d'examen | <b>780 €</b> |
| • <b>UE 4 :</b> 40 heures de cours + 4 heures d'examen | <b>780 €</b> |

● **Règlement :** Le règlement peut s'effectuer en un seul versement à l'inscription, mais pour l'inscription à plusieurs UE, un règlement échelonné en plusieurs chèques (non post-datés, c'est-à-dire datés du jour de l'inscription) est possible. Contacter le secrétariat.

*Dans tous les cas, une facture pourra être délivrée sur demande.*

*Pour les candidats au titre de la formation professionnelle, voir page 6.*

*Rappel :*

*Les étudiants doivent s'inscrire par eux-mêmes au DSCG (pas d'inscriptions groupées par établissement de préparation).*

# 7 ► **Conditions générales d'inscription**

---

## ► **Inscription** ▽

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier complet**. Les inscriptions accompagnées d'un règlement partiel ne sont pas prises en considération. Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

## ► **Garantie IPESUP et conditions d'annulation** ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), l'IPESUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► **Extrait du règlement intérieur** ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.